FEUILLETON.

ANGE PITOU.

Suite des Mémoires d'un Médecin,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

LXIX.

Où Catherine fait, à son tour, de la diplomatie.

Le père Clouïs eut son fusil. Pitou était un garçon d'honneur: pour lui, la chose promise était une chose due.

Dix visites pareilles à la première firent de Pitou un parfait grenadier.

Malheureusement, le père Clouïs n'était pas si fort sur la manœuvre que sur l'exercice: lorsqu'il eut expliqué le tour, le demi tour et les conversions, il se trouva au bout de sa science.

Pitou eut alors recours au *Praticien français* et au *Manuel du garde national*, qui venait de paraître, et auquel il consacra la somme d'un écu.

Grâce au généreux sacrifice de son commandant, le bataillon d'Haramont apprit à se mouvoir assez agréablement sur un terrain de manœuvres.

Puis, lorsque Pitou sentit que les mouvemens se compliquaient, il fit un voyage à Soissons, ville de garnison militaire, il vit alors manœuvrer de vrais bataillons, conduits par de vrais officiers, et il en apprit là en un jour plus qu'il n'eût fait en deux mois avec les théories.

Deux mois avaient passé ainsi; deux mois de travail, de fatigue et de fièvre.

Pitou ambitieux, Pitou amoureux, Pitou malheureux en amour; et cependant, faible compensation, saturé de gloire, Pitou avait rudement secoué ce que certains philologistes appellent spirituellement: *la bête*.

La bête, chez Pitou, avait été impitoyablement sacrifiée à l'âme. Cet homme avait tant couru, il avait tant remué ses membres, tant aiguisé sa pensée, que l'on s'étonnait qu'il eût songé encore à satisfaire ou à consoler son cœur.

Il en était ainsi cependant.

Combien de fois, après l'exercice, et l'exercice terminé lui-même à la suite du travail, Catherine, combien de fois Pitou ne l'avait-il pas laissé aller à traverser les plaines de Largny et de Noue dans toute leur longueur, puis la forêt dans toute son épaisseur, pour aller seul, du côté des terres de Boursonne guetter Catherine, toujours fidèle à son rendez-vous.

Catherine qui, dérobant une ou deux heures par jour aux travaux de la maison, allait joindre à un petit pavillon situé au milieu d'une garenne dépendant du château de Boursonne, le bien-aimé Isidore, le bienheureux mortel, toujours plus fier, toujours plus beau, quand tout le monde s'abaissait autour de lui.

Que d'angoisses il dévora, le pauvre Pitou, quelles tristes réflexions il fut réduit à faire sur l'inégalité des hommes en matière de félicité!

Lui que recherchaient les filles d'Haramont, de Taillefontaine et de Vivières, lui qui eût aussi trouvé ses rendez-vous dans la forêt, et qui, au lieu de se pavaner, comme un amant heureux, aimait mieux venir pleurer comme un enfant battu, devant cette porte fermée du pavillon de M. Isidore.

C'est que Pitou aimait Catherine, qu'il l'aimait passionnément, qu'il l'aimait d'autant plus qu'il l'a trouvait supérieure à lui.

Il ne réfléchissait même plus à cela qu'elle en aimât un autre. Non, pour lui Isidore avait cessé d'être un objet de jalousie. Isidore était un seigneur, Isidore était beau, Isidore était digne d'être aimé; mais Catherine, une fille du peuple aurait dû peut-être ne pas déshonorer sa famille, ou tout au moins elle eût dû ne pas désespérer Pitou.

C'est que lorsqu'il réfléchissait, la réflexion avait des pointes bien aiguës, des lancinations bien cruelles.

Eh quoi! se disait Pitou, elle a manqué de cœur au point de me laisser partir. Et depuis que je suis parti, elle n'a pas même daigné s'informer si j'étais mort de faim. Que dirait le père Billot, s'il savait qu'on abandonne ainsi ses amis, qu'on néglige ainsi ses affaires! Que dirait-il s'il savait qu'au lieu d'aller veiller au travail des ouvriers, l'intendante de la maison s'en va faire l'amour avec M. de Charny, un aristocrate.

Le père Billot ne dirait rien. Il tuerait Catherine.

—C'est pourtant bien quelque chose, songeait en lui-même Pitou, que d'avoir entre les mains la facilité d'une pareille vengeance.

Oui, mais c'était beau de ne pas s'en servir.

Toutefois, Pitou l'avait éprouvé déjà, les belles actions méconnues ne bénéficient pas à ceux qui les ont faites.

Ne serait-il donc pas possible de faire savoir à Catherine que l'on faisait de si belles actions?

Eh! mon dieu, rien n'était plus aisé: il ne s'agissait que d'aborder Catherine un jour de dimanche, à la danse, et de lui dire comme par hasard quelques-unes de ces paroles terribles qui révèlent effroyablement qu'on tient dans sa main un secret.

Ne fût-ce que pour voir souffrir un peu cette orgueilleuse, la chose n'était-elle pas à faire?

Mais, faire ne fût rien, il fallait encore lui montrer sa parallèle avec un beau seigneur, et ce n'était pas une position acceptable pour un rival de Pitou, avec un homme si bien mis.

Pitou, inventif comme tous ceux qui savent concentrer leurs chagrins, trouva mieux que la conversation à la danse.

Le pavillon dans lequel avait lieu le rendez-vous de Catherine avec le vicomte de Charny, était entouré d'un épais taillis attenant à la forêt de Villers-Cotterets.

Un simple fossé indiquait la limite existant entre la propriété du comte et la propriété du simple particulier.

Catherine, qui était appelée à chaque instant pour les affaires de la ferme dans les villages environnans, Catherine, qui pour arriver à ces villages devait nécessairement traverser la forêt, Catherine, à laquelle on n'avait rien à dire tant qu'elle était dans cette forêt, n'avait donc qu'à franchir le fossé pour être dans les bois de son amant.

Ce point était certainement choisi comme le plus avantageux aux dénégations.

Le pavillon dominait si bien le taillis que par les percées obliques garnies de verres de couleur, on pouvait distinguer chaque chose à l'entour, et la sortie de ce pavillon était si bien cachée par le taillis qu'une personne qui en sortait à cheval pouvait en trois élans de son cheval se trouver dans la forêt, c'est-à-dire sur un terrain neutre.

Mais Pitou était venu si souvent de jour et de nuit, Pitou avait si bien étudié le terrain, qu'il savait l'endroit par où débouchait Catherine, comme le braconnier sait la passée par où bondit la biche qu'il veut tuer à l'affût.

Jamais Catherine ne rentrait dans la forêt suivie d'Isidore. Isidore demeurait quelque temps après elle dans le pavillon, pour veiller à ce qu'il ne lui arrivât rien en sortant, puis il s'en allait du côté opposé, et tout était dit.

Le jour que Pitou choisit pour sa démonstration, il alla s'embusquer à la passée de Catherine. Il monta sur un hêtre énorme qui dominait de ses trois cents ans le pavillon et les taillis.

Une heure ne se passa point sans qu'il vit passer Catherine. Elle attacha son cheval dans un ravin de la forêt, et d'un bond, comme une biche effarouchée, traversa le fossé et s'enfonça dans le taillis qui menait au pavillon.

C'était juste au-dessous du hêtre où était branché Pitou que Catherine avait passé.

Pitou n'eut qu'à descendre de sa branche et à s'adosser au tronc de l'arbre. Arrivé là, il tira un livre de sa poche, le *Parfait Garde national*, qu'il fit semblant de lire.

Une heure après, le bruit d'une porte qu'on referme, parvint à l'oreille de Pitou. Le froissement d'une robe dans le feuillage se fit entendre. La tête de Catherine apparut hors des taillis, regardant d'un air effrayé autour d'elle si personne ne pouvait la voir.

Elle était à dix pas de Pitou.

Pitou immobile et impassible, tenait son livre sur ses genoux.

Seulement il ne faisait plus semblant de lire, et il regardait Catherine avec l'intention que Catherine vît bien qu'il la regardait.

Catherine poussa un petit cri étouffé, reconnut Pitou, devint pâle comme si la mort eût passé près d'elle et l'eût touchée, et, après une courte indécision qui se trahit dans le tremblement de ses mains, et le demi-élan de ses épaules, elle se jeta à corps perdu dans le taillis, et retrouva dans la forêt son cheval, sur lequel elle s'enfuit.

Le piége de Pitou avait été bien joué, et Catherine s'y était prise.

Pitou revint à Haramont, à moitié heureux, à moitié effrayé.

Car à peine se fut-il rendu compte par le fait de ce qu'il venait d'accomplir qu'il aperçut dans cette simple démarche une quantité d'effrayans détails, auxquels d'abord il n'avait pas songé.

Le dimanche suivant était désigné à Haramont pour une solennité militaire.

Suffisamment instruits, ou s'étant déclarés tels, les gardes nationaux du village avaient prié leur commandant de les assembler et de leur faire faire un exercice public.

Quelques villages voisins, émus de rivalité et qui avaient aussi fait des études militaires, devaient venir à Haramont pour établir une sorte de lutte avec leurs aînés dans la carrière des armes.

Une députation de chacun de ces villages s'étaient entendus avec l'état-major de Pitou, un fabourer, ancien sergent les commandait.

L'annonce d'un si beau spectacle fit accourir une quantité de curieux endimanchés, et le Champ-de-Mars d'Haramont fut envahi dès le matin par une foule de jeunes filles et d'enfans, auxquels se joignirent plus lentement, mais avec non moins d'intérêt, les pères et les mères des champions.

Ce furent d'abord des collations sur l'herbe, frugales débauches de fruits et de galettes arrosés par l'eau de la source.

Bientôt après quatre tambours retentirent dans quatre directions différentes, venant de Largny, de Vez, de Taillefontaine et de Viviers.

Haramont était devenu un centre; il avait ses quatre points cardinaux.

Le cinquième battait bravement, conduisant hors d'Haramont ses trente trois gardes nationaux.

On remarquait, parmi les spectateurs, une partie de l'aristocratie nobiliaire et bourgeoise de Villers-Cotterets qui était venue là pour rire.

En outre, un grand nombre de fermiers des environs qui étaient venus là pour voir.

Bientôt arrivèrent sur deux chevaux côte à côte, Catherine et la mère Billot.

C'était le moment où la garde nationale d'Haramont débouchait du village, avec un fifre, un tambour et son commandant Pitou, monté sur un grand cheval blanc qu'avait prêté à Pitou Maniquet, son lieutenant, afin que l'imitation de Paris fût plus complète, et que le marquis de Lafayette fût représenté ad vivum à Haramont.

Pitou étincelant d'orgueil et d'aplomb, chevauchait l'épée à la main sur ce large cheval aux crins dorés; et, sans ironie, il représentait sinon quelque chose d'élégant et d'aristocratique, du moins quelque chose de robuste et de vaillant qui faisait plaisir à voir.

Cette entrée triomphale de Pitou et de ses hommes, c'est-à-dire de ceux qui avaient donné le branle à la province, fut saluée par de joyeuses acclamations.

La garde nationale, à Haramont, avait des chapeaux pareils, tous ornés de la cocarde nationale, des fusils reluisans, et marchait sur deux files avec un ensemble des plus satisfaisans.

Aussi, lorsqu'elle arriva sur le champ de manœuvre, elle avait déjà conquis tous les suffrages de l'assemblée.

Pitou, du coin de l'œil, aperçut Catherine.

Il rougit, elle pâlit.

La revue, dès ce moment, eut pour lui plus d'intérêt que pour tout le monde.

Il fit faire à ses hommes le simple exercice du fusil d'abord, et chacun des mouvemens qu'il ordonna fut si précisément exécuté que l'air éclata de bravos.

Mais il n'en fut pas de même des autres villages; ils se montrèrent mous et irréguliers. Les uns à moitié armés, à moitié instruits, se sentaient déjà démoralisés par la comparaison; les autres exagéraient avec orgueil ce qu'ils savaient si bien la veille.

Tous ne donnèrent que des résultats imparfaits.

Mais de l'exercice on allait passer à la manœuvre. C'était là que le sergent attendait son émule Pitou.

Le sergent avait, vu l'ancienneté, reçu le commandement général, et il s'agissait tout simplement, pour lui, de faire marcher et manœuvrer les cent soixante-dix hommes de l'armée générale.

Il n'en put venir à bout.

Pitou, son épée sous le bras et son fidèle casque sur la tête, regardait faire avec le sourire de l'homme supérieur.

Quand le sergent eut vu ses têtes de colonnes aller se perdre dans les arbres de la forêt, tandis que les queues reprenaient le chemin d'Haramont; quand il eut vu se mêler disgracieusement les escouades et s'égarer les chefs de file, il perdit la tête, et fut salué d'un murmure désapprobateur par ses vingt-o data.

Un cri retentit alors du côté d'Haramont.

—Pitou! Pitou! à Pitou!

—Oui, oui, à Pitou! crièrent les hommes des autres villages, furieux d'une infériorité qu'ils attribuaient charitablement à leurs instructeurs.

Pitou remonta sur son cheval blanc, et, se replaçant à la tête de ses hommes, auxquels il fit prendre la tête de l'armée, il fit entendre un commandement d'une telle énergie et d'un creux si superbe, que les chênes en frissonnèrent.

A l'instant même, et comme par miracle, les files ébranlées se rétablirent; les mouvemens ordonnés s'exécutèrent avec un ensemble dont l'enthousiasme ne troublait pas la régularité, et Pitou appliqua si heureusement à la pratique les leçons du père Clouïs et la théorie du *Parfait Garde national*, qu'il obtint un succès immense.

L'armée, réunie dans un seul cœur et éclatant par une seule voix, le nomma *imperator* sur le champ de bataille.

Pitou descendit de son cheval, baigné de sueur et ivre d'orgueil, et, ayant touché le sol, il reçut les félicitations des peuples.

Mais, en même temps, il cherchait, au milieu de la foule, à rencontrer les regards de Catherine.

Tout à coup la voix de la jeune fille retentit à son oreille.

Pitou n'avait pas eu besoin d'aller à Catherine, Catherine était venue à lui!

Le triomphe était grand.

—Eh quoi! dit-elle d'un air riant, que démentait son pâle visage, quoi! monsieur Ange, vous ne nous dites rien, à nous! Vous êtes devenu fier, parce que vous êtes un grand général...

—Oh! non, s'écria Pitou, oh! bonjour mademoiselle!

Puis à Madame Billot.

—J'ai l'honneur de vous saluer, Madame Billot.

Et revenant à Catherine.

—Mademoiselle, vous vous trompez, je ne suis pas un grand général, je ne suis qu'un pauvre garçon animé du désir de servir sa patrie.

Ce mot fut porté sur les ondes de la foule, et, au milieu d'une tempête d'acclamations, déclaré un mot sublime.

—Ange, dit tout bas Catherine, il faut que je vous parle.

—Ah! ah! pensa Pitou, nous y voilà.

Puis tout haut:

—A vos ordres, mademoiselle Catherine.

—Revenez tantôt avec nous à la ferme.

—Bien.

(*A continuer.*)

Avis Judiciaires.

Succession de Lucy Cox, f. c. l.

PREMIÈRE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Lewis Banks, f. c. l., exécuteur testamentaire au défunt, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, Dep. Greffier.

24 juil—3fen10j

Succession de Johanes Yantz.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Madeleine Rapp, veuve de Johanes Yantz, exécutrice testamentaire du défunt, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. A J VILLERE', Député greffier.

24 juil—3fen 10j

J. M. Armstrong vs ses créanciers et les créanciers de J. M. Armstrong & Co.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nlle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers du dit insolvable et à toutes autres personnes que cela peut concerner, qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu en l'étude de J. H. Van Dolson, notaire public en cette ville, mercredi le 6 août 1851, à dix heures du matin, pour nommer un nouveau syndic.

Par ordre de la Cour.—ce 23 juillet 1851. ALF. ROUSSEAU, Greffier.

24 juil—3eul0j

Succession de Daniel Ettel.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par George Dumeyer, dernier administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE', Député greffier.

24 juil—3en10

HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI.

TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des suaisons séparées complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long; elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, ainsi de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que: poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel ci-dessus égal, sinon supérieur, aux plus beaux établissements de ce genre établis dans le sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 19 mai—4m

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, bien pourvues de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.

—— 2e classe, $2

—— 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparé pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES.

8fevr—1an 182, rue Canal.

J. Menard,

181, VIEILLE LEVEE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER.

VIENT de recevoir 15 sacs pois à vaches,—un grand assortiment de graines pour la saison, telles que: choux gros cœur, bonbeult, gros york, drumhead, cœur de bœuf très gros, vaugirard, milan des vertus, gros milan, milan hatif, hollande pied court, St Denis, choux navet ou raves, choux navet Routabaga blanc à jaune, choux cavallier, laitue de toute espèce, radis, concombre, scrolle, carottes, betteraves, navets, persil, céleri plein blanc, concombres long vert, squach pain, giromonde, melons d'eau, cresson, roquette.

Toutes ces graines sont bonnes et de premier choix à vendre à des prix très modérés. 12 juin

Graines Fraîches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir d'Europe et du Nord, un bel assortiment de graines de saison, se composant de

Radis,	Betteraves,
Carottes,	Navets,
Laitues,	Choux,
Endive (chicorée)	Brocolis,

Choux Fleurs qualité supérieure.

Les graines de jardinage de la récolte de 1851 seront expédiées de Philadelphie au fur et à mesure de leur maturité.

Les jardiniers et autres acheteurs pourront s'approvisionner à bas prix.

D MAUPAY, 67, rue Gravier,

24 avril près la rue du Camp

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINE appellent l'attention du public et de leur amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pots cassés, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pépinières de Comstock, Ferre & Co, de Wethersfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec toutes sortes possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.

Aussi -Pois vache de la Caroline, mais, avoine, blé, farine de mais, chanvre, millet, pois noirs, etc

COMSTOCK & Co,

Magasin de graines, No 11, rue Commune,

3 sept—1an encoignure Tchoupitoulas

A LOUER—La maison en briques à trois étages, située rue Bourbon, No 80, entre Conti et Bienville. Elle sera délivrée en bon ordre le 1er juin prochain.

S'adresser à G. TOURNADE, No 75, rue Conti

7mai

A LOUER.

A LOUER un beau magasin ou bureau sur la façade, No 96, rue Gravier, s'adresser à McDOWELL & MILLS, 96 rue Gravier

29 av

A LOUER—Une belle maison, à Biloxi, contenant 15 appartements. S'adresser à JOHN COLLEY, Biloxi, ou à PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St Louis

1mai

A LOUER, avec ou sans bail—Le café qui fait l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, avec la maison contiguë. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux 4dec

A LOUER—La maison à trois étages, située à l'encoignure des rues St-Louis et Dauphine. Elle pourra être livrée le 15 de juin. S'adresser à M. FAYZO, à l'encoignure St-Louis et Passage de la Bourse ou 153, Vieille Levée

20 mai

TH. MOREAU.

Rue Royale, encoignure Toulouse, et rue St-Charles, No 36.

Parfumeries fines et articles de Paris.

REÇU par le navire Carrack, du Havre, un assortiment se composant de 200 douzaines de chemises toile fine, du premier chemisier de Paris, chemises devant toile, chemises coton, chemises toile mécanique, chemises Monte Christo couleur, chemises couleurs, d'enfants de 8 à 14 ans;

150 douzaines chaussettes blanches et écrues depuis $1 la douzaine,

25 douzaines gilets et camisoles coton blanc et écru pour l'été,

Pantalons toile fine assortis de tailles,

Gants fil d'Ecosse, satin, peau (coupe Jouvin) pour hommes et pour dames;

Grand choix d'éventails riches et ordinaires;

Forte partie de rubans unis et façonnés, audessous du cours;

Un assortiment de bonnets taffetas gommé pour bains;

Velours noirs et couleurs pour bracelets;

Assortiment de mercerie, tapisserie, tabletterie et brosserie fine; articles de Paris.

NOTA—Th Moreau prévient les dames qu'il a toujours en magasin un assortiment complet de cheveux, bandeaux, nattes, frisettes, &c, &c. Une spécialité de parfumerie fine;

Eau de Cologne double à $1 le gallon;

Gazogènes pour eau de seltz et soda à $5 l'appareil. 25 juin

SUCRE de la Barbade—611 caisses blanc, jaune et brun, en débarquement de la barque Blue Maria, à vendre par RAYMOND CANUBAC, 30 Vieille Levée

28 mai

Ventes Judiciaires.

F. Gillett & Co, en liquidation, vs Chs. Deranco.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,035—En vertu d'un alias pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai le lundi, 4 août 1851, à midi, dans le café de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de

Les sept huitièmes indivis (l'intérêt du défendeur) d'un lot de terre situé rue Toulouse, entre celles des Remparts et Bourgogne, désigné sous le No 12, d'après un plan dressé par Laveau Trudeau, et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, ci-devant notaire en cette ville. Lequel lot de terre mesure soixante pieds de face à la rue Toulouse, sur cent vingt pieds huit pouces de profondeur.

N. B.—Ce lot est entier et est sujet à une rente annuelle et perpétuelle due à la corporation de la ville de la Nouvelle-Orléans, de cinq pour cent sur la somme de $1,200 qui doit être considérée comme une charge sur la propriété, et l'acquéreur devra payer le prix pour lequel la propriété lui sera adjugée sans déduction aucune en raison de la dite charge. Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—comptant.

JOHN L. LEWIS,

3 juil—3,14,24,3 Shérif de la paroisse d'Orléans

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,147—Joseph N. Robert et autre vs Gustave Gourgue, pour une cession forcée.

En vertu d'un ordre de vente rendu le 28 de juin 1851, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le jeudi 24 de juillet 1851, à midi, dans le Café de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Plusieurs comptes dont le détail sera donné au lieu et à l'heure de la vente.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JOHN L. LEWIS, Shérif de la

12 juil—12,16,19,24 Paroisse d'Orléans

Eliza Piet f. c. l. vs L. Banicios et P. F. Urquhart in solido—No 5,776.

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution, à moi adressé par l'honorable P Coudrain, Cinquième Justice de Paix pour la Paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, dans le Café de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, jeudi, 24 juillet 1851, à midi,

Un lot de terre situé en cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St-Philippe, Tremé, Ursulines et St-Claude, désigné par le No 3, sur un plan de C. de Armas, du 5 septembre 1850. Le dit lot de terre ayant, au pied américain, 54 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 52 pieds 3 pouces et 2 lignes; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

MIGUEL HERNANDEZ Jr.,

23 juin—3en30j Constable

Avis Judiciaires.

Rosalie Trappel vs ses créanciers, pour un atermoiement.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Les créanciers de l'insolvable sont par le présent notifiés qu'ils ont à se réunir au bureau de Théodore Guyol, notaire public, lundi le 28 juillet prochain, à 10 heures, pour prendre en considération la demande de l'insolvable, et en attendant toutes procédures contre sa personne et ses propriétés seront suspendues et que T R Wolfe, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable.

Nlle Orléans, 24 juin 1851.

[Signé] J N LEA, Juge.

Pour copie conforme—Bureau du Greffier de la Deuxième Cour.

WM. K. WANTON, Dép. Greffier.

26 juin—3fen30j

Charles Stoughton vs ses créanciers—No 4597.

ETAT DE LA LOUISIANE.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit insolvable ait lieu pardevant W W Wood, Esq. notaire public de cette ville, vendredi, le 25 de juillet 1851, à dix heures A.M. pour délibérer sur les affaires de l'insolvable et nommer un syndic—En même temps toutes procédures judiciaires contre ses biens et sa personne sont suspendues. Il est de plus ordonné que John W Price Esq. soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour, ce 19 juin 1851.

[L. S.] R. LOEW,

21 juin Député greffier

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Catherine Downs a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu William J. Amer, son mari décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, J. O. CHALON,

15 juil—3fen10j Député Greffier.

VENTE PAR LE CONSTABLE de la 3me Cour de juge de paix—No 8,124—C. Thomassin vs J Robins—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable P. Pecquet, juge de paix pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à mon magasin, No 91, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, mercredi le 30 juillet 1851, à midi,—un lot de Meubles, saisi pour satisfaire l'exécution dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.

E. N. STRINGER,

19 juil—3fen10j Constable

VENTE par le Constable de la 3me Cour de Juge de Paix—Nos 8142, 8154—F Welschhaus vs Maria Harley—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'hon. Paul Pecquet, juge de paix pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le mercredi 30 juillet 1851, à midi, à mon magasin, rue Bienville, entre Royale et Bourbon,

Un lot de meubles, &c, saisis pour satisfaire les exécutions dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant. E N STRINGER,

19 juil—3,en10j Constable

Succession de François Courbet.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PREMIÈRE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Mme Florance Vernies, veuve de François Courbet, a présenté une pétition à cette Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à cette succession—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

ALF. ROUSSEAU,

19 juil—3en10j Greffier

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je, Alfred Rousseau, Greffier de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, certifie que le 13ème jour de juin 1851, jugement a été rendu dans l'affaire de Mme M. Franholtz vs George Franholtz, son mari, comme suit, savoir:

Sur motion de Frank Haynes avocat de la demanderesse, et la cour considérant l'évidence dans cette affaire et l'acte amendant l'acte intitulé: Un acte relatif aux divorces, approuvé le 19 mars 1847 et approuvé le 13 mars 1848;

Il est en conséquence ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu dans cette affaire le 20 du mois passé soit confirmé et rendu final, et qu'un jugement de divorce soit prononcé en faveur de la demanderesse Mary Neimiller épouse de George Franholtz contre le défendeur, son dit mari George Franholtz—et il est de plus ordonné qu'un inventaire de la propriété en communauté entre la dite demanderesse et le défendeur soit fait par devant George Lugenbuhl, notaire public, conformément à la loi; que La Valcour Hurtubise et Paul E. Crozat soient nommés estimateurs pour estimer les propriétés à inventorier, et que le dit notaire en fasse un rapport à cette Cour, pour procédures ultérieures, et il est de plus ordonné que le défendeur paie les frais.

Jugement rendu le 13 juin 1851 et signé le 18 juin 1851.

[Signé] JOHN C. LARUE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai signé mon nom et apposé le sceau de la susdite Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ce 14ème jour de juillet de l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-un et la 76ème année de l'Indépendance des Etats-Unis. ALF. ROUSSEAU,

19 juil Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nlle Orléans—Je certifie que le 21 juin 1851, jugement a été rendu par cette Cour dans cette affaire dans les termes suivants, savoir: No 3731—Elizabeth Nichols, épouse de Charles Lathrop vs son mari.

Sur motion de J Von Matre et de T A Clarke, avocats de la demanderesse, et sur preuves données à la Cour, de la demande de ladite demanderesse, il est ordonné et décrété que le jugement par défaut pris dans cette affaire le 9 du courant, soit maintenant confirmé, et que la communauté d'acquêts et de gains existant entre Elizabeth Nichols et son mari Charles C Lathrop soit dissoute, et qu'elle soit déclarée séparée de biens d'avec son dit mari, et que ledit défendeur paie les frais d'instance.

Jugement rendu le 21 juin 1851, signé le 26 juin 1851.

[Signé] T H KENNEDY, Juge.

En foi de quoi j'ai signé mon nom et apposé le sceau de ladite Cour en la ville de la Nlle-Orléans, ce 27 juin en l'an de N. S. mil huit cent cinquante-un, et dans la soixante quinzième année de l'Indépendance des Etats Unis.

LOUIS R COURTIN,

30juin—3fen30j Député Greffier

QUARTIER-GÉNÉRAL—1re Division M L *Nlle-Orléans, 21 juillet 1851.*

ORDRE GÉNÉRAL—No 20.

La Légion de la Louisiane et les autres Compagnies équipées de Volontaires, maintenant organisées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, s'assembleront et se formeront sur la place du Cirque, le jeudi, 7 août prochain, à 5 1/2 heures P. M., équipées au complet et prêtes à être inspectées et passées en revue, conformément à un acte de la Législature intitulé: "Un acte faisant une appropriation pour le maintien et le support de la Légion de la Louisiane, et des Compagnies équipées de Volontaires maintenant organisées, et celles qui pourraient l'être à l'avenir" approuvé le 20 mars 1850.

2—Le Brigadier Général, D. Augustin, commandant la Légion, le Brigadier-Général E. L. Tracy, commandant la 1re brigade de la Milice de la Louisiane, et les officiers commandant les autres Compagnies de Volontaires maintenant équipées et organisées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sont chargés de l'exécution de cet ordre, dans leurs commandements respectifs.

JOHN L. LEWIS,

Commandant la 1re Division M. L.

L. B. FORSTALL,

22juil Inspecteur de Division

FRUIT SEC—60 barils pommes et pêches sèches à vendre par CONVERSE & Co

Proclamation.

Bureau du Secrétaire d'Etat.

Attendu que l'article 140 de la Constitution de cet Etat impose au Secrétaire d'Etat le devoir de faire publier, trois mois avant la prochaine élection générale, dans au moins un journal de chacune des paroisses de l'Etat, où s'imprime un journal, tous les amendements proposés à ladite Constitution, qui ont été adoptés par les trois-cinquièmes des membres élus à chacune desdites Chambres, et approuvés par le Gouverneur;

Moi, Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat, fais connaître par les présentes, et fais publier, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, les articles suivans qui ont été adoptés par les Chambres comme amendements proposés à la Constitution de l'Etat, et approuvés par le Gouverneur le 20 mars 1850.

Amendements à la Constitution.

ARTICLE 1. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, soit par élection générale, soit par District, ainsi qu'il sera déterminé par la loi.

ART. 2. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus pour quatre ans, et, à la première séance de la Cour Suprême qui aura lieu après l'adoption de cet amendement à la Constitution, les Juges-associés seront divisés au sort en deux classes, le siége de deux juges-associés sera vacant à l'expiration de deux années, et le siége du Juge-président, et du troisième Juge-associé sera vacant à l'expiration de quatre années, de manière qu'il y ait ainsi rotation perpétuelle.

ART. 3. Les Juges des Cours de District seront élus dans leurs Districts respectifs par les électeurs desdits Districts ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 4. Les Juges des Cours de District seront élus pour un terme de quatre années.

ART. 5. Les Avocats de District seront élus dans leurs Districts respectifs pour un terme de deux années, par les électeurs desdits Districts, ayant qualité pour voter pour Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 6. Un Avocat-général sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 7. Un Secrétaire d'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 8. Un Trésorier de l'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 9. Un Surintendant-général de l'éducation publique sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 10. Si, à l'élection du Juge-associé, des Juges-associés de la Cour Suprême, des Juges des Cours de District, de l'Avocat-général, des Avocats de District, du Secrétaire d'Etat, du Trésorier de l'Etat, et du Surintendant-général de l'éducation publique, deux, ou plus de deux candidats obtiennent en un nombre égal une majorité relative des votes donnés pour une des places sus mentionnées, le Gouverneur devra le mentionner dans sa proclamation, et choisir immédiatement l'un des candidats qui aurait obtenu le plus grand nombre de voix données, lui accordera une commission pour remplir la place pour laquelle il aurait été choisi.

ART. 11. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême, et les Juges des Cours de District recevront chacun un salaire qui sera fixé par la loi, et qui ne pourra être augmenté ni diminué pendant le terme pour lequel ils auront été élus.

ART. 12. Dans toutes les élections par le peuple, Tout individu mâle, libre et blanc, qui sera depuis un an citoyen des Etats-Unis, aura atteint l'âge de 21 ans, et aura résidé dans l'Etat pendant toute l'année qui aura précédé l'élection, et pendant les derniers six mois dans la paroisse où il se présentera pour voter, exercera les droits d'électeur.

ART. 13. L'Assemblée Générale aura le droit de créer un système d'échange entre les Juges de District seulement pour le jugement des procès dans lesquels un Juge se sera récusé ou aura été récusé.

Donné à Bâton Rouge, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le premier jour du mois de juillet, de l'année de N. S. mil huit cent cinquante et un, et la soixante et quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.

CHARLES GAYARRÉ,

Secrétaire d'Etat.

ELIXIR HYGIENIQUE contre le Mal-de-mer.

Du Dr. EDOUARD MARTIN.

DEPUIS un certain nombre d'années, le monde scientifique, les Médecins surtout, s'étaient aperçus du vide causé dans l'immense collection des agens curatifs, par l'absence de toute composition, de toute substance propre à arrêter ou au moins à pallier les effets désagréables du mal de mer, proposèrent divers remèdes, simples ou combinés, ayant pour but de remplir cette lacune. Ces préparations firent plus ou moins répandues; on se débarrassait aux espérances qu'on en avait conçues; on peut en voir une idée exacte en feuilletant les journaux de Pharmacie, de Chimie et de Médecine de tous les pays, publiés depuis 1843.

L'inventeur de l'Elixir Hygiénique vient enfin d'atteindre ce but si longtemps convoité. Après bien des essais, des tâtonnements, des altérations dans la proportion des substances employées à composer cet Elixir, il est parvenu à pouvoir offrir aux voyageurs, une liqueur très agréable au goût, inaltérable dans les divers climats du globe, et indécomposable par la vieillesse.

Cette liqueur arrête instantanément le mal-de-mer et remet l'estomac dans son état normal. Quelque délicate que soit la constitution de la personne qui en fait usage, l'Elixir Hygiénique agit avec la même infaillibilité et lui procure un bien-être général. Les nausées cessent comme par magie; le calme renaît; le sommeil est plus doux, l'appétit est éveillé; la digestion s'effectue promptement sous l'influence de cet Elixir Hygiénique et Tonique.

L'inventeur ayant pu, pendant un récent voyage, faire lui-même un essai décisif de son médicament, s'est décidé à le livrer au public. Il pourrait, à l'appui de ce qui précède, produire les témoignages de plusieurs capitaines de navires, mais il se borne à s'étayer de l'opinion d'un des capitaines les plus intelligents et les plus distingués de la Marine Marchande Française. M. le capitaine Labory ayant bien voulu par lui-même expérimenter, sous une autre forme, ce médicament pendant plusieurs voyages, exprime le résultat de ses essais de la manière suivante:

Cher Docteur:

Pendant mes derniers voyages en France, j'ai eu occasion d'essayer sur divers sujets votre remède contre le mal-de-mer; je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai obtenu les meilleurs résultats, et s'il était possible de transformer ce médicament en un liquide agréable, ayant le goût d'une limonade quelconque, (ce qui serait beaucoup plus facile à prendre que le remède sous sa forme actuelle, surtout quand les premières nausées arrivent), il n'y aurait plus rien à désirer et vous auriez droit à la reconnaissance éternelle de tous ceux qui sont obligés d'aller sur mer sans en avoir l'habitude.

J'ai l'honneur de vous saluer,

(Signé) A. LABORY,

Capitaine du Navire l'Oscar.

L'amélioration signalée par le capitaine Labory a été effectuée.

L'Elixir Hygiénique et Tonique contre le mal-de-mer se vend en flacons de 4 onces, bouchés à l'émeri. On doit avoir bien soin, en s'en servant, de replacer le bouchon afin de prévenir l'évaporation.

A vendre en gros et en détail par

E. E. MOUGIN, Pharmacien, à la Nlle-Orléans.

Seul Agent du Propriétaire—

15 mars *le Dr. Edouard Martin.*

Tricophère ou Mixture

DU PROFESSEUR A. C. BARRY.

POUR renouveler, fortifier et lustrer la chevelure, la nettoyer complètement, guérir les maladies de la peau, des glandes et muscles et donner un soulagement instantané dans les cas de piqûres, brûlures, contusions, foulures, &c. L'expérience a démontré que le Tricophère du Professeur Barry guérit également les maladies de peau, les chevaux et tout le règne animal. Les témoignages suivans, démontreront la valeur de cette préparation, et les résultats obtenus par ceux qui l'ont employée.

NEW-YORK, 22 septembre 1850.

Professeur Barry.—Cher Monsieur.—Depuis seize ans j'étais affligé d'une éruption cutanée à la tête, d'un caractère très grave. J'avais suivi les conseils des médecins les plus éminents et essayé toutes les préparations connues pour les cheveux, et les maladies de la peau, le tout sans succès. Un ami me conseilla alors d'employer votre Tricophère; en désespoir de cause, je tentai l'expérience et à ma grande joie, je me trouvais guéri, dans l'espace de deux mois. Ma maladie était tellement violente qu'à cette époque j'étais presque aveugle.

Je suis respectueusement,

G. V M. SAPELYE,

140 Columbia street, Brooklyn

PROF. BARRY—Monsieur,—Il y a environ deux ans que je perdais tous mes cheveux, et que ma tête était couverte de peaux mortes. Un de mes amis m'engagea alors à faire usage de votre Tricophère; je suivis son conseil, et à mon grand étonnement mes cheveux se fortifièrent, toutes mes peaux mortes disparurent et ma tête est maintenant en parfait état.

Je suis avec respect, votre obéissant serviteur,

J. S. TREADWELL, 863 Broadway

Si quelques personnes doutent de la véracité de ce qui précède, elles sont priées de passer au bureau du professeur Barry, No 137, Broadway, New-York, où on leur montrera les lettres originales.

(De l'Argus Militaire et Naval.)

Aucun remède pour la cure des maladies de chevaux et de peau n'a encore joui de la popularité qu'a obtenue le Tricophère ou composé médical du Professeur Barry. On en fait un grand usage dans les hautes classes de notre communauté, et on l'emploie de préférence à tout autre remède de ce genre; il donne de la vigueur à la racine des cheveux, les fait croître avec force et détruit les peaux mortes. L'efficacité de cette mixture est incontestable comme prix en médecine des plus sûres.

A vendre au No 137, rue Broadway, New York et chez tous les pharmaciens des Etats Unis et du Canada, à 25 cents la grande bouteille.

INSTITUT ST-LOUIS,

Dirigé par Mme DEMON,

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

(ANNÉE 1850—51.)

Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

CETTE Institution fondée depuis près de douze ans, réunit les meilleures conditions, tant sous le rapport matériel, que sous le rapport intellectuel et moral. Mme DEMON élève et maîtresse à l'institut de la Légion d'Honneur, (Maison St Denis), a modelé le plus possible sa pension sur ce grand établissement, en même temps que sur les premières académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St-Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tout le local très spacieux, très aéré, donnant sur plusieurs jardins, est dans une situation si sanitaire que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme DEMON veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles consacrent plus de temps et plus d'exercices à l'étude de la langue et de la littérature anglaise qu'à toute autre partie.—M. ORTON, professeur d'anglais bien connu à la Nlle-Orléans, continue de faire des cours tous les jours de la semaine. Deux maîtresses d'anglais, demeurant dans l'établissement, président aux classes élémentaires, et activent incessamment les progrès des Elèves par un usage continuel de la langue anglaise dans tous les rapports de la vie intérieure.

Quant à l'enseignement en français, outre les leçons d'habiles professeurs et maîtresses, M. et Mme DEMON font eux-mêmes des cours dans les différentes branches de l'instruction, et peuvent ainsi, par des efforts personnels, garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs Elèves.

Pour la musique, (piano, harpe et solfége), Mme LAVILLEBEUVRE est à la direction. Cette excellente maîtresse qui, déjà antérieurement, donnait des leçons à l'Institut St-Louis, y est maintenant attachée d'une manière toute spéciale. Ce talent jeune et actif, si justement classé en tête des célébrités artistiques de la Louisiane, assure à l'enseignement de la musique, dans la pension de Mme DEMON, une supériorité marquée. Pas une maîtresse qui puisse mieux joindre l'exemple au précepte: et c'est là souvent tout le secret de l'avancement des Elèves. Du reste, un examen de musique ayant lieu chaque mois, est destiné à constater les brillants et rapides progrès des Elèves de Mme Lavillebeuvre.

L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute instruction vraiment bonne, a reçu dans l'Institut St Louis des développements qu'elle n'a encore dans aucune autre pension de la ville. Mme DEMON dirige elle-même les exercices religieux des Elèves catholiques, et M. l'abbé Thouaribe les prépare à la 1re Communion et à la Confirmation, en faisant plusieurs instructions chaque semaine dans la chapelle même de l'Institut St Louis.

Institution de Mme DESHAYAUX,

Pensionnat et externat de demoiselles,

ANCIENNE MAISON DE MME LEIRIS,

Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Année 1850-51.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de l'*hygiène*, de l'*éducation intellectuelle* et de l'*éducation morale*.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins étendus et ombragés sont destinés aux récréations des Elèves, et l'ensemble du local réunit, en un mot, toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'instruction est donnée également en *anglais* et en *français*: elle est variée, complète, et suit toujours les progrès et les changements que fait subir le développement de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé: cinq dames, *arrivant de Paris*, sont chargées de l'enseignement des *classes françaises et du Piano*. Ces dames ont été *engagées pour l'établissement* d'après le choix scrupuleux et éclairé de *Mme Leiris*, fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'Anglais occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays: cet enseignement est sous la direction de *Mme K. Deroyaux*, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (*sciences et littérature*) sont professés par *M. W. Adam*, précédemment professeur à *Harvard College* à Cambridge.

Outre les leçons du soir, deux fois par semaine, un cours expérimental et pratique, avec tous les appareils et instruments à cet usage; ce cours sera dirigé par *M. C. M. Sears*, de l'Université de la Louisiane.

La musique (piano, harpe, solfége et chant) est sous la direction de *Mme Desrayaux* et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé par *M. Leo Vries*.

Les classes de Solfége (méthode B. Wilhem) par *M. Elie*, premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par *Mme Angelina*.

L'Education morale et religieuse reçoit tous les soins que réclame son importance: la première communion surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. Un prêtre de la cathédrale, autorisé par Mgr l'archevêque, est chargé de l'*instruction religieuse*; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à initier sur la vie entière, en unissant au principe religieux *la conscience et la pratique du devoir*.

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 26 nov

ORLEANS HIGH SCHOOL,

RUE DE L'ESPLANADE.

ERASTUS EVERETT, A. M.,

Directeur et Propriétaire.

LES diverses parties d'un enseignement complet sont dirigées par M. EVERETT lui-même, qui s'est adjoint, pour l'aider dans ses fonctions, trois professeurs d'une grande expérience et d'un profond savoir.

Le cours complet d'études, faites au High School, est basé sur les programmes des meilleurs colléges du Nord et d'Europe, et comprend les langues mortes, le grec et le latin, les langues vivantes, anglais, français et espagnol; la grammaire, la littérature, l'histoire, la géographie, la rhétorique, la versification, la philosophie, l'économie politique, la tenue des livres, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

Aucun soin n'est épargné pour donner aux élèves qui suivent tous les cours et toutes les classes du High School, les connaissances solides et variées qui pourront les rendre plus tard capables de remplir honorablement et avec les distinction, les devoirs auxquels ils seront appelés dans le monde.

Les langues modernes (l'anglais et le français en particulier), ainsi que les mathématiques, sont le fondement de l'instruction donnée au High School, qui offre des avantages réels et inappréciables aux jeunes gens et aux enfants que l'on destine aux professions industrielles et commerciales.

P. S. Les parents qui désireraient avoir plus de détails trouveront le prospectus du High School chez M. Steel, libraire, 14, rue du Camp;—chez M. Lelièvre, rue Royale;—et au siége du collége, rue de l'Esplanade, 57 et 58. 10jan

BUREAU DE L'EXECUTIF.

BATON ROUGE, 30 juin 1851.

ATTENDU que Anatole Blache s'est adressé à moi pour le cancellement des bonds suivants, savoir: Trois bonds de la somme de dix mille piastres chacun, signés par lui comme principal, ensemble avec J B Blache comme sécurité. Lesdits bonds ayant été donnés pour garantir la fidèle exécution de ses devoirs comme encanteur de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, pendant les années 1848, 1849 et 1850.

En conséquence, toutes les personnes intéressées sont par ces présentes notifiées d'avoir à déduire au bureau du Secrétaire d'Etat, dans la ville de Bâton-Rouge, dans les quatre vingt-dix jours qui suivent la date de la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles lesdits bonds ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat en la ville de Bâton-Rouge, le 30me jour de juin A D 1851, et de l'Indépendance des Etats-Unis, la soixante quinzième.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur:

CHARLES GAYARRÉ,

Secrétaire d'Etat. 2juil—30f

VINS FINS EN CAISSES — 50 caisses de vin rouge et blanc, pour être une facture, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,

25jn 29, rue St Louis

VIN DE CHAMPAGNE—63 paniers en bouteilles et demi bouteilles, de la marque Irroy de Mareuil-sur-Ay, à vendre par

LEOPOLD JEANNET & Co,

25jn 29, rue St Louis

EAU DE VIE DE COGNAC, en magasin et à vendre par les soussignés—

4 quarts de pipe eau de vie de Cognac E R Martin & Co, 1849;

5 do do do do 1844;

4 do do do do 1848.

LEOPOLD JEANNET & Co,

25jn 29, rue St Louis.

A. Hernandez,

Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.

RUE ROYALE, 138, HOTEL ST.-LOUIS.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse (Hôtel Saint-Louis), est maintenant ouvert.

Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour se munir de ce que le marché de la Havane peut offrir de plus recherché, et il espère que le public lui continuera dans son nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé dans l'ancien.

11 janv—a

EN débarquement du navire Prins Adalbert, venant de Bordeaux:

60 barriques vin rouge, St Julien Médoc,

46 do do Pauillac: do

50 barils vin blanc Haut Sauternes, à vendre par

7 jt X LAMBERT, 62, Magasins

ATTENDU par le navire Carack, du Havre:

30 boites fromage de Gérardmé.

A vendre par J N CURIEN,

30mai 28, rue Douane

A LOUER—La maison de résidence en briques, No 127, rue Condé, contenant six grandes chambres, cabinets, chambres à domestiques, &c. S'adresser à

LABORDE & XIQUES,

31mai 3, Front entre Canal et Custom-house

DAMEJEANNES—Damejeannes de diverses grandeurs en débarquement du navire Lemuel Dyer, 600 damejeannes de 1, 2, et 3 gallons, à vendre par

PIERRE FOUTZ,

12mai 66, rue de la Douane.

Salsepareille de Sands,

EN QUARTS DE BOUTEILLES,

Pour purifier le sang et pour la guérison

De la scrofule ou mal de roi, maladies causées par le mercure, les rhumatismes, éruptions de la peau, ulcères, maladies de foie, Dyspepsie, Bronchite, la pierre, consomption, fièvres, maladies des femmes, érysipèles, manque d'appétit, bourgeons, boutons, débilité générale &c.

CETTE préparation a subi l'épreuve de plus de 14 ans d'expérience, depuis le moment où elle a été offerte au public. Pendant ce temps de nombreuses contrefaçons ont été imaginées, qui toutes fondaient leur droit à la confiance publique sur les vertus curatives, renfermées dans la racine de la salsepareille, dont la renommée et l'usage universel se sont établis à la suite des cures merveilleuses opérées par la présente préparation. Quoique la racine de Salsepareille en forme la base, elle renferme néanmoins d'autres principes curatifs extraits de divers végétaux de grandes vertus, et c'est à la manière particulière et scientifique de combiner ces différens éléments que doit être attribué le succès de la préparation.

DU KENTUCKY.

CURE DE RHUMATISME.

BARDSTOWN, (KY) 10 juillet 1849.

Messieurs Sands,

Messieurs—Il est de mon devoir de vous communiquer les faits relatif aux effets surprenants de votre salsepareille. Ma femme était attaquée d'une inflammation d'estomac d'un caractère sérieux, ses membres et sa personne étaient enflés, elle avait une migraine continuelle, et il y a peu elle fut attaquée d'un rhumatisme inflammatoire. Les recours des médecins les plus renommés ne lui donnèrent qu'un soulagement momentané; en cette situation elle entendit parler des remarquables cures effectuées par l'usage de la salsepareille de Sands. Elle commença à en faire usage, et y trouva un soulagement instantané, et moins de six bouteilles lui ôtèrent toutes ses inflammations et tous les autres symptômes, et elle fut complètement guérie. Je crois faire un acte de justice en vous faisant connaître ces faits, pensant qu'il est de mon devoir d'engager ceux qui souffrent à faire usage de votre salsepareille qui est supérieure à tout autre médicament. Avec des sentiments d'éternelle gratitude, je demeure votre ami.

SAMUEL P HARGER.

Préparée et à vendre en gros et en détail, par A. B. et D. SANDS, droguistes et chimistes, 100, rue Fulton, encoignure Williams, New-York—Ainsi que par la plupart des droguistes des Etats Unis et du Canada. Prix: $1 la bouteille et six bouteilles pour $5. A vendre par

P J Drouned, J B Wright & Co. et L J Dr-Filmo Jr, à la Nlle-Orléans.

J Turner, à Mobile, et A McGraw, à Natchez.

17juil—1an

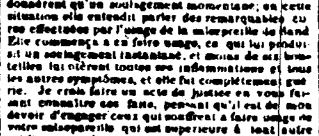

CHERRY PECTORAL

De AYER.

POUR LA GUERISON DES TOUX, RHUMES, ENROUEMENTS, BRONCHITES, COQUELUCHES, CROUPS, ASTHME et CONSOMPTION.

Parmi les nombreuses découvertes que la science a faite, dans le siècle où nous sommes, pour la prolongation de la vie humaine et le soulagement des maux qui l'assaillent, il faut placer au premier rang le précieux pectoral de Ayer. Les merveilleux résultats donnés par cette composition ont établi d'une manière incontestable ses vertus curatives. Nulle médecine ne peut être comparée à ce médicament pour la guérison des différentes maladies pulmonaires, maladies qui frappaient jadis si impitoyablement notre société. Aujourd'hui le remède à cette maladie a été trouvé et le dernier des affections pulmonaires a disparu. La place nous manque pour la publication des nombreux témoignages de guérisons opérées par le Pectoral de Ayer, nous nous contentons de donner pour ce moment l'opinion de quelques hommes, haut placés dans la science.

Opinion du président de Amherst College, le célèbre professeur Hitchcock.

M. James C. Ayer—J'ai employé à mon usage particulier votre *Cherry Pectoral* pour une affection de bronchites, et je dois déclarer que c'est une admirable composition pour toutes les maladies du larynx et de bronchites. Si mon opinion sur l'utilité de votre remède peut vous être de quelque utilité, vous pouvez en faire l'usage qu'il vous plaira.

EDWARD HITCHCOCK, L. L. D.

Opinion du célèbre professeur SILLIMAN, *professeur de chimie minéralogie, etc, au Collége de Yale* et membre de plusieurs sociétés médicales et littéraires d'Europe et d'Amérique.

Je déclare que le Cherry Pectoral est une admirable composition et un puissant remède pour la guérison des maladies pour lesquelles il est préparé.

Le Major PATTISON, président du Sénat de la Caroline du Sud, a été guéri par ce médicament d'une inflammation des poumons.

Opinion d'un médecin distingué du Maine.

SACO, Maine, 26 avril 1849.

Dr. J. C. AYER—J'ai adopté l'emploi de votre pectoral dans ma pratique et je le préfère à tout autre remède pour les maladies pulmonaires. Après un grand nombre d'essais je me suis convaincu qu'il guérissait toutes les affections des poumons. Je le recommande invariablement pour toutes les maladies de poitrine et le considère supérieur à tout autre remède.

Je suis, etc,

J. B. CUSHMAN, M. D.

A vendre par James C Ayer, Chimiste à Lowell, Mass., et à la Nouvelle-Orléans, chez

J. WRIGHT & Co.

No. 151, rue de Chartres, N. Orléans.

10 juil—3m—1po—merc,sam

BLADON SPRINGS, ALABAMA.

Les soussignés, propriétaires des sources d'eaux minérales bien connues de BLADON, informent respectueusement le public que leur Hôtel sera ouvert aux visiteurs le 1er juin prochain, et que durant l'hiver dernier ils ont considérablement amélioré leur établissement; une grande quantité de chambres particulières viennent d'être ajoutées, et ils sont en mesure de recevoir au-delà de cinq cents visiteurs.

L'efficacité de ces eaux sur grand nombre de maladies par leur vertu médicinale, surpasse de beaucoup toutes les autres sources d'eaux minérales des autres Etats. Leur situation n'étant seulement qu'à 4 milles de la Rivière Bigbee dans le comté de Chactow, Alabama, dans une région aussi saine qu'aucune autre partie du Sud ou de l'Ouest. Elles sont accessibles par bateau à vapeur, dans toutes les saisons de l'année. Il serait inutile d'essayer une description du bien que peuvent procurer ces eaux, il nous suffira de mentionner que les maladies suivantes ont été guéries—douleurs d'estomac, maladie de foie, ulcères, faiblesse de constitution, goutte, hydropisie, l'asthme, maladie de peau, et particulièrement les rhumatismes, et en général aucunes maladies chroniques ne résistent à l'effet curatif de ces eaux.

Nous répétons qu'il n'existe rien aux Etats-Unis en fait d'eaux minérales, qui soient supérieures à celles de Bladon, ainsi que des centaines de personnes des plus respectables peuvent l'attester.

Beaucoup d'améliorations sont en vue de progrès pour le plaisir et l'amusement des visiteurs, et constamment il sera ajouté, tout ce qu'il pourra aider à faire par la suite de cet endroit un des plus agréables en ce genre. Il y aura deux bateaux à vapeur qui quitteront alternativement la Mobile, deux fois par semaine, pour les sources de Bladon; des voitures seront toujours prêtes au débarcadère, pour transporter les passagers. La table sera fournie de tout ce que le pays et le marché de la Mobile, pourront offrir de mieux, et les propriétaires s'engagent à ne rien négliger pour satisfaire les visiteurs.

Quant aux détails des propriétés médicinales de ces eaux, le public est prié de se référer à l'analyse d'une de ces principales sources par le professeur Brumby, de l'Université de l'Alabama.

PRIX DE LA PENSION:

Par jour,	$ 2 00
Par semaine,	10 50
Par mois,	35 00

Enfants et domestiques moitié prix.

N. B. Une réduction libérale sera faite pour une grande famille.

CONNOR & HENRY, propriétaires.

Pour plus d'informations et pour se procurer l'analyse des eaux s'adresser aux soussignés, agents des propriétaires.

G. VALETON & CO, 25, Tchoupitoulas.

ou à T. B. SMITH, 17, Poydras. 31mai—60

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin en brique, située à l'encoignure des rues Prytania et Thalia. S'adresser à X LAMBERT,

14 av No 62, rue des Magasins

A bâtir à bon marché.

Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie fermée, cuisine, chambres à domestiques, &c, &c.

La dite maison est située rue Ferdinand, No 67, entre Orange et Amour. Pour plus amples renseignements, s'adresser à PIERRE FOUTZ, 66, rue de la Douane

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes qu'ils offrent à des prix excessivement bas:

Baréges laine unis et imprimés, de soie chiné, grenadine jaspés à carreaux de soie, soieries noires de toutes les qualités, jaconat français haute nouveauté, do anglais, organdis, brillantés, batiste d'Ecosse, toiles du Nord unis, à carreaux et à raies, dorandes mille raies, do à carreaux, chambrais, mousseline suisse et anglaise belle qualité, mousseline brodée pour mantelets, do à raies satinées pour robes, do à petits carreaux, à raies, do mouchetée, nansou, coton batiste, percale, mull mull, batiste en pièce, rideaux brodés, mousseline pour moustiquaires brochées, damassées et à guipure, bas fil, à carreaux do, uni blanc et écru, manches brodées, cols mousseline brodés, manchons batiste brodés et festonnés, do unis pour hommes, femmes et enfants, voilettes noires et blanches, voiles de barége, do gaze, de toutes les couleurs, toiles à drap 10/4, 11/4, 12/4, 13/4, toiles de Paris, linge de table, damassé et autres, bas de soie, de fil écru, do d'Ecosse, cas et chaussettes qualités assorties, bretelles pour hommes et enfans.

Un assortiment complet de parfumerie, etc. etc.

RILLIEUX & REGGIO,

10 mars 128, Bourbon

CHAMPAGNE—75 paniers champagne 1re qualité de la marque Dalbeck et Lebrand à Reims

A vendre par A COUTIN & PANSON,

12 juin 13, Bienville.

A VENDRE en débarquement du navire John Holland, venant de Bordeaux:

40 caisses vieux vin St Julien;

10 do prunes sèches en grands flacons;

5 barils prunes sèches;

10 caisses petits pois, champignons, cèpes à l'huile et pâtes truffés, par

LOREILHE & CO,

21m enc Royale et Douane

Toiles, Mouchoirs, etc.

EN déchargement des navires Ocean Queen et John Haven, et en magasin, reçu depuis peu un grand assortiment de toile d'Irlande en pièces et demi pièces, toile de Courtrai, laine d'oreillers en toile, draps de lits, blanc do, Union et batiste, mouchoirs linons, brin blanc et brun, grande variété de serviettes, diaprés, damassés, draps union, do brun et blanc, toile brune, giogo, et toile à raies pour habits, coutils blanc et brun, mousseline suisse et en livres, etc, à vendre par

McDOWELL, MILLS & Co,

11avril 93, rue Gravier

DR. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104**, au premier, entre les rues Conti et St-Louis vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane.

AMANDES—300 caisses récemment reçues à vendre par FCO DE FUENTES & CO,

4juil—6 28, Vieille Levée

VIN de Madère—Importation directe—12 demi pipes vieux et supérieur, en magasin et à vendre par FCO DE FUENTES & Co,

4juil—6 28, Vieille Levée.

SARDINES à l'huile—100 demi boites R. Guilous, 1000 do Chatelain & Basset, 1000 do Conséé & Martin, 2000 quarts de Chatelain et Basset, 1000 do Conséé et Martin, 100 boites R. Guilous, en magasin et à vendre par

FCO DE FUENTES & Co

4juil—6 28, Vieille Levée

HUILE d'olive—400 caisses véritable huile J. Plagnol de 24 onces en magasin, à vendre par FCO DE FUENTES & CO,

4 juil—6 28, Vieille Levée

VIN Rouge—récemment reçu par le navire Salamander de Bordeaux—34 barriques vin rouge, 36 do vin blanc supérieur, à vendre par FCO DE FUENTES & CO,

4juil—6 28, Vieille-Levée.

VIN rouge—récemment reçu par le navire Belle Assise de Bordeaux—

132 barriques vin rouge supérieur St Capraïs,

100 caisses do do St-Estèphe.

A vendre par FCO DE FUENTES & CO,

4juil—6 28, Vieille Levée.

COGNAC—35 quarts de pipe, J & J Frem & Co

20 boiticaux de pipe J & J Frem & Co.

20 do vieux cognac Lhréchelle.

20 do très supérieur vieux Cognac R R

10 boiticaux de pipe marque Engle à vendre par

FCO DE FUENTES & CO.

4juil—6 28 Vieille-Levée.

CHANDELLES—34 caisses Bougies de la Villette, supérieures, à vendre par FCO DE FUENTES & CO,

4juil—6 28, Vieille Levée

CAPSULES à bouteilles—50,000, Nos 12 13 14 et 15, en magasin, à vendre par

FCO DE FUENTES & CO,

4 juil—6 28, Vieille Levée.

EN débarquement des navires Belle Assise et Alexandre, de Bordeaux:

75 barriques vin rouge ordinaire;

11 do do Cantenac;

40 caisses sardines de Nantes;

20 do vin rouge St Julien;

110 do do Latour;

30 do do Bel Air;

30 do do Lafitte;

30 do do Latour;

25 do do Haut Brion, à vendre par

FERROS FRERES,

3 juillet 247 et 249, rue Royale encoig. Domaine

840,000 Cigares de la Havane de toutes les qualités et des meilleures marques, telles que: Cabanas, Figaro, Partagas, Lord Wellington, Dos Hermanos, Daoubio La Creole, La Arcada, Tres Marias, Madrilena, Lguez, El Sol, Sevillana, Fraganeia, &c, en magasin et à vendre par D BORNIO Jr,

29 mai 34, rue Gravier

VIN MUSCAT—100 caisses, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par

O VALETON & CO,

17m 25, Tchapitoulas

BOUCHONS—20 balles de 15,000 chaque, pour bouteilles à vin, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par

O VALETON & CO.,

17mai 25, Tchapitoulas

SARDINES à l'huile—6,000 boites, demi et quarts de boites, à vendre par

O VALETON & CO,

17m 25, Tchapitoulas

COGNAC de la Rochelle, en débarquement du navire John Holland, de Bordeaux, 20 demi pipes, 25 quarts de La Lesage et Co, La Rochelle, à vendre par O. VALETON & CO.,

22 mai No 25, rue Tchoupitoulas.

Parapluies de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne couter que le QUART de tout autre genre, à vendre par

S MASPEREAU & Co,

19 sep 25, rue Condé Agents pour l'impétrau

GRAINE de lin en tierces et en barils, sel de soude, potasse pour imprimeurs, potasse et arlerate, huile d'ergot, tannin, santonine, fluor sear, Nickel et Bismuth métalliques, sulfate de quinine, mercure coulant, capsules pour bouteilles, de toutes grandeurs, à vendre par H BONNABEL, droguiste,

3 ja Encoignure Natchez et Tchoupitoulas

LIQUIDATION!!

Les soussignés désirant clore entièrement leur stock de vins EXTRA FINS, offrent à grand rabais ceux-ci après—

30 caisses grand vin Haut Brion de Larrieu;

75 caisses vieux Lafitte, 1840, de Cruse et Hirschfeld;

25 caisses vin Latour supérieur, d'Henriette Deonna;

55 caisses vin vieux Château Chollet;

15 caisses Lafitte 1845 de R. Redon;

30 caisses vieux St-Estèphe;

75 caisses Hermitage d'Alexis Lemonnier;

24 caisses Chateau Léoville;

30 caisses Lafitte et Latour en 1/2 bouteilles;

12 caisses vieux Muscat de Frontignan;

21 caisses "exquisites Muscatel de Lisbon;"

43 caisses vin blanc Château Preygnac 1842, de Larrieu;

25 caisses vin blanc Sauternes de 1842, de Narlique et Bigourdan;

20 caisses vin blanc à l'émerie de P. F. Eyquem;

15 caisses vin blanc de Chablis;

45 caisses Clos de Vougeot et Chambertin en grandes et 1/2 bouteilles;

250 bouteilles très vieux Porto pour malades;

250 paniers de Champagne des premières marques.

200 barriques et demi barriques vins rouge et blanc pour familles: vieux Cognac, Madère, Sherry, liqueurs superfines, &c, &c, à une très grande réduction de prix, à vendre par

LOREILHE & CO,

Encoignure Royale et Douane.

Nota—Tous ces vins sont garantis sous tous les rapports; ils sont très limpides et sans le moindre dépôt.

CUISINE EN FER DE WEST,

Améliorée et brevetée à New-York.

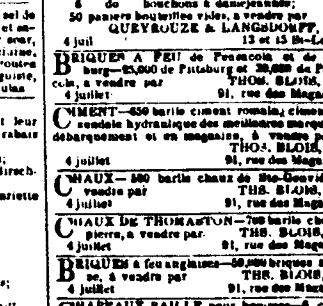

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cabinets.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; autocuiseurs, cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Il entreprend la pose de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour fourneaux et baignoires à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai et au PRIX MODÉRÉ.

A VENDRE.

UN morceau de terre situé à Gentilly, à deux milles de la ville, présentant un arpent de face au Chemin de la Côte, sur une profondeur d'environ sept ou huit arpents. Le terrain est à droite de Pendant, terre haute. Le dit morceau de terre est adjacent à la propriété de M. Cordière. S'adresser à... de la Ferme...

BŒUF—50 barils mess, prime et 50 barils... à vendre par C T BUDDECKER & CO, 100, rue Tchoupitoulas

20 juin

VENTES DE CE JOUR.

Vente par catalogue de Marchandises Sèches.

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 24 juillet, il sera vendu à 10 heures à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,

100 colis et lots marchandises d'été, consistant en toiles, toiles à draps, services de table fil, jaconats imprimés, cotonnades françaises et anglaises, indiennes, étoffes rouge à rideaux, fil en bobines, perkale blanche et en couleur, mousselines unies, à raies et à carreaux, mouchoirs Madras, cravates en soie noire, bas, gants, mouchoirs batiste, dentelles, fil à coudre, drap d'été, coutil, coton blanc et écru, étoffes rayées, coutil à matelas, denims, etc, etc.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 23 juil

Institution de Mme A. CLARK.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES

(Ancienne Maison de Mme D'Halle.)

Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 172.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Halle, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations qui pourront ajouter au bien-être moral et physique des enfans. Le dortoir des pensionnaires est vaste et aéré. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais, l'excellent professeur de français qui est depuis longtemps attaché à l'établissement continuera à y donner ses soins. Afin de ne pas interrompre le cours des études, les classes seront tenues durant toute la semaine. La plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Evêque viendra deux fois par semaine pour instruire les enfans que Mme Clark préparera elle-même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEUX SEXES.

Rue St. Claude,

entre les rues des Ursulines et du Bayou,

(vis-à-vis de St-Augustin.)

Dirigé par Mr. et Mme LEFOULLON.

MR. et Mme LEFOULLON ont l'honneur d'inviter les pères et les mères de famille à venir visiter leur établissement, à venir s'assurer que rien de ce qui facilite l'enseignement, de ce qui contribue à la conservation de la santé des enfants n'a été omis, pas même négligé, dans la construction comme dans la distribution du spacieux local qu'ils ont approprié aux besoins de leur institution.

Reconnaissants du patronage qui leur a été accordé, Mr. et Mme Lefoullon donnent de nouveau l'assurance aux familles, que plus que jamais, des soins particuliers sont donnés à l'enseignement des langues anglaise et française, à celui de la géographie et de l'histoire des Etats Unis et des Antilles, à celui de la géométrie, de la tenue des livres, et de l'arithmétique appliquée à ces deux dernières sciences; et, que l'enseignement du dessin de plan, du paysage et de l'ornement, ainsi que celui de tous les genres de travaux d'aiguille, est l'objet de leçons journalières, bien que ces leçons ne se payent pas à part.

Mr. et Mme Lefoullon s'efforcent surtout, de renforcer entre elles toutes les branches de l'éducation par la morale et par la religion.

Education Classique et Générale,

PAROISSE ST. CHARLES.

John Cluff, principal, (autrefois professeur de langues classiques et de littérature anglaise au Collége Jefferson.)

LE but de cette institution est de porter l'éducation à un degré où se trouvaient les parents voulant faire recevoir à leurs enfants chercher une instruction supérieure hors de la Louisiane.

Située à 12 milles au dessus de Ce de tous les rs bords du Mississipi, et se recommande par sa position et la pureté de l'air. Rien n'a été négligé pour assurer aux élèves, avec une éducation soignée, une excellente santé et tous les agréments de la vie matérielle.

Le cours d'études comprend toutes les branches d'une éducation complète et dirigée dans un but utile. On y enseigne le latin, le grec, le français, espagnol, et les mathématiques, en outre de tout ce qui constitue une bonne éducation anglaise.

Prix, $200 par an.

S'adresser à MM. Felix Grima, F. C. Bell, Bouligny et Ganucheau, F J Dussel, à la Nlle-Orléans, MM. Ed. Fortier, paroisse Jefferson, J F Pierre, Dr. Logan, A. Labranche, St-Charles. A. B. Roman, Valcour Aime, St Jacques et Chs. Gayarre, secrétaire d'Etat, à Bâton-Rouge.

N. B. MM. Bouligny et Ganucheau, No 22, Vieille Levée, Nlle-Orléans, se chargent de toutes communications pour M J Cluff. 6nov

INSTITUTION JEFFERSON.

53, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois.	
Demi-pensionnaires,	16	do
Externes au-dessous de 8 ans,	6	do
do de 8 à 12 ans,	8	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois	
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

EN débarquement du navire Belle Assise, de Bordeaux:

25 barriques Montferrand;

36 do vin St Julien;

75 do vin de Bordeaux;

203 caisses vin rouge;

100 milliers bouchons à bouteilles;

6 do bouchons à damejeannes;

50 paniers bouteilles vides, à vendre par

QUERROUZE & LANGSDORFF,

4 juil 13 et 15 St-Louis

BRIQUES A FEU de Pensacola et de Pittsburg—25,000 de Pittsburg et 20,000 de Pensacola, à vendre par THOS. BLOIS,

4 juillet 91, rue des Magasins

CIMENT—450 barils ciment romain, ciment Rosendale hydraulique des meilleures marques, en débarquement et en magasin, à vendre par

THOS. BLOIS,

4 juillet 91, rue des Magasins

CHAUX—180 barils chaux de Ste-Geneviève, à vendre par THS. BLOIS,

4 juillet 91, rue des Magasins

CHAUX DE THOMASTON—700 barils chaux de pierre, à vendre par THS. BLOIS,

4 juillet 91, rue des Magasins

BRIQUES à feu anglaises—50,000 briques anglaises, à vendre par THS. BLOIS,

4 juillet 91, rue des Magasins

CHAPEAUX PAILLE pour hommes—6 caisses, à vendre par

LOISON & SILVESTRE,

3juil 36, rue de Chartres

IODURE DE POTASSIUM—1 caisse Iodure ou 50 flacons, à vendre par

LOISON & SILVESTRE,

3juil 36, rue Chartres

GELATINE—1 boucaut, à vendre par

LOISON & SILVESTRE,

3juil 36, rue de Chartres

VEAUX CIRÉS—40 douzaines, à vendre par

LOISON & SILVESTRE,

3juil 36, rue de Chartres

EAU DE VIE—A Seignette et autres marques de Cognac et Charente, à vendre par

LOISON & SILVESTRE,

3juil 36, rue de Chartres

VIN ROUGE—40 barriques en débarquement de la Belle Assise, à vendre par

LOISON & SILVESTRE,

3juil 36, rue de Chartres

KIRSCH SUISSE—10 caisses kirsch, de la marque Yersin & Lecoultre, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co.

25jn 29, rue St Louis

EAU DE COLOGNE—4 caisses vraie marque de Farina, reçues et à vendre par

J Y DE EGANA,

11ja 47, rue Bienville

6 Caisses Stella doublée, à vendre par

H DE GOER & EIFFLARD,

29 avril 21, rue des Magasins

J. FEYTEL

A l'honneur de prévenir ses anciens amis et le public en général que, décidé à se fixer d'une manière permanente à la Nouvelle-Orléans, il vient d'ouvrir à l'encoignure des rues Chartres et Conti, vis-à-vis de son ancien établissement, un magasin de bijouterie et horlogerie où il détaille en ce moment un magnifique assortiment d'articles de sa partie, tels que: montres d'or Lépine, Tobias et French, do argent, chaînes de sûreté et chaînes de giletier, épingles et broches diamant, rubis, perles et pierres fines, bagues do, services de table et à thé en argent et vermeil, à filet et simples, etc. etc., le tout garanti au meilleur titre.

Il reçoit en ce moment un grand assortiment de montres chronomètres en or et en argent, des meilleures manufactures de France et d'Angleterre qu'il vendra aux conditions les plus libérales.

Il offre aussi à vendre en gros et en détail toutes espèces de fournitures pour horlogers.

Il continuera comme par le passé à s'occuper des réparations en tous genres, dans toutes les branches de l'horlogerie, de la bijouterie, et se flatte que la confiance qu'on a bien voulu accorder anciennement à son travail ne lui fera pas défaut.

22 nov—1an

DAMEJEANNES—100 damejeannes de 2, et 3 gallons, à vendre par A COUTIN & RANSON, 13, Bienville

22 juin

VENTES A L'ENCAN.

Succession de François Bourceau.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu le lundi 4 août 1851, à 10 heures du matin, rue Toulouse, entre Levée et Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 18 juillet 1851, les objets mobiliers ci après décrits, appartenant à la susdite succession, savoir:

Un lot de marchandises assorties un lot de quincailleries, ferblanterie, coutellerie, cuillères, fourchettes, fayence, miroirs, quincailleries, groceries un esquif &c, &c.—Le tout composant l'assortiment d'un caboteur.

Aussi, le même jour, à midi, au café du White-Hall, rue St. Louis, entre Royale et Passage de la Bourse:

Le bateau nommé Dolphin, du port de 17 tonneaux 88/95, avec ses agrès et apparaux, tel qu'il est maintenant mouillé en face de la rue Jefferson.

Conditions—Comptant. 24juil—24,30,4

Succession de François Bourceau.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 23 d'août 1851, à midi, au café White Hall, rue St-Louis, entre Royale et Passage de la Bourse, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 18 juillet 1851.

L'esclave suivant appartenant à la susdite succession, savoir: Martin Marr, alias Edward, âgé d'environ 21 ans, garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions:—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et 8 pour cent d'intérêt par an en cas de non-paiement à échéance jusqu'au paiement définitif.

Acte pardevant O. Drouet, notaire public. 24 juil

CAFE DE LA BOURSE ST. LOUIS.

Liqueurs, vin de Madère, Genièvre, WHISKEY, &c.

PAR M. BARNETT, SR.

H. J. DOMINGON, Encanteur.

IL sera vendu vendredi 25 du courant, à midi et demi, le comptoir du café de la Bourse St. Louis, consistant en

15 caisses vin de Madère de la marque de Haly contenant deux douzaines de bouteilles genièvre de Hollande, rhum de la Jamaïque et de Santa-Cruz, whiskey d'Irlande et d'Ecosse, et un grand assortiment de liqueurs.

Toutes ces liqueurs ont été choisies par feu M. Alvarez—Aussi

Toutes les installations, fournitures, tables en marbre, coffres-forts, deux presses, faïence, quatre tables en acajou pour encanteurs, verreries et tout ce qui sert enfin à l'exploitation de ce café.

On vendra en lots convenables aux acheteurs

22 juil 24,25

Succession de Johanes Yantzi.

PAR BONNEVAL & BENIT,

Bureau, No 54, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'hon. J N Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 23 de juin 1851, il sera vendu le samedi 26 de juillet 1851, à midi à la Bourse St Louis, pour le compte de ladite succession

2 lots de terre situés dans le faubourg Washington, désignés par les numéros 6 & 7 de l'ilet No 10, d'après un plan tiré par Joseph Pilié, ainsi que: Le No 6 mesure 45 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Independance, sur une profondeur de 96 pieds. Le lot No 7 mesure 45 pieds 6 pouces de face à la rue Independance, sur une profondeur de 96 pieds et face à la rue d'Amour. Le terrain formant encoignure desdites rues Independance et Amour, ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions:—comptant.

Les actes de vente pardevant A Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie.

(*Southern Mutual Life Insurance Company*, of ...)

Principal Capital de $500,000.

Bureau Général No 48 rue du Camp, Nouvelle Orléans.

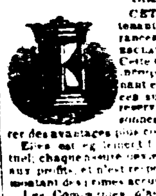

CETTE Compagnie est maintenant prête à faire des assurances sur les BLANCS ET LES ESCLAVES, à la plus stable... Cette Compagnie étant à même... nant exclusivement... avec un fond de réserve garanti offre aux personnes qui désireraient s'assurer des avantages pour considérables que les autres. Elle est reçue... ingénieuse mutuel; chaque membre devient actionnaire à part... aux profits, et n'est responsable de rien au delà de son montant des primes accumulées.

Les Compagnies d'assurances établies sur le principe mutuel prospèrent généralement, surtout celles qui assurent exclusivement sur la vie, parce qu'elles sont basées sur des calculs dont l'expérience a confirmé l'exactitude. Le succès de la Compagnie est surtout garanti par le fond de réserve de $50,000, qui ne pourra être diminué, ni employé, comme cela se fait dans toutes les autres Compagnies.

Ce fond de $50,000 restera permanent jusqu'à ce que la Compagnie ait accumulé un capital égal pour le remplacer.

Des permis de Californie sont accordés aux conditions les plus favorables pour les voyageurs.

Directeurs:

Joshua Baldwin,	Sumpter Turner,
Henry G. Stetson,	Henry Renshaw,
Charles M. Waterman,	Edward C. Payne,
Mark Walton,	William C. Tompkins,
James Bonner,	George W. West,
Warrick Martin,	Thomas J. Dix,
William H. Garland,	John Calhoun,
George C. Lawrason,	John M Bach,
Robt. M. McAlpin,	John Leeds,
Edw. Macpherson,	M. O. H. Norton,

JOSHUA BALDWIN, President.

HARMAN DOANE, Secrétaire.

Richard Beer, } Médecins } Heures de 3 à
Howard Smith, } Examinateurs. } 7 heures.

F. L. Gould, Avocat

EN débarquement des navires Salamander, Belle Assise et Alexandre, de Bordeaux,

48 barriques vin blanc,

48 do do rouge,

5 1/2, 10 1/4 et 10 barriques eau-de-vie de Laurent et Dupont, "La Rochelle."

5 1/4 et 10 1/4 eau-de-vie de Pinet Castillon & Co, "Cognac."

THOMAS PINET & CO,

1er juillet 29, rue Conti.

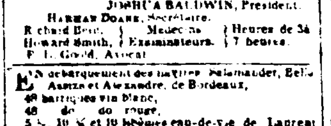

B. ANTOGNINI,

No. 10, RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVEE

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années et plus, pour la durée et la justesse de la bille, très supérieures au caoutchouc employé jusqu'à ce jour.

Dans le même établissement on trouvera continuellement un assortiment de billards neufs et d'occasion, fourneaux portatifs pour cuisine, jeux de loto complets. Le tout aux plus justes prix.

NOUVELLE INVENTION.

BILLARDS RONDS ET OVALES

A BANDES ÉLASTIQUES ET SANS BLOUSES.

CES billards ont été proclamés par les amateurs de billards excessivement supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Le carambolage seul y est joué et les effets les plus surprenants sont produits par la circonférence des bandes. 19ja

450 Caisses vin rouge Pauillac, en magasin et à vendre par N NOEL & GUIRAUD,

19 juil 103, Royale

VINS FINS—17 caisses Château Lafitte,

8 do Château Latour, 15 do Margaux,

11 do Pontis-Canet,

35 do vin blanc Château Yquem,

15 do de Haut-Sauterne, 10 do do.

En magasin et à vendre par

H. NOEL & GUIRAUD,

19 juil 103, rue Royale.

VINS FINS—4 barriques vin rouge, St-Julien,

2 barriques vin rouge Pauillac;

8 do do Lindon;

10 do do Listrac;

7 do do St-Emilion;

23 do do St-Estèphe, en magasin

A vendre par H NOEL & GUIRAUD,

19 juil 103, rue Royale.

VIN—EN débarquement du navire Prince Adalbert, de Bordeaux:

48 barriques vin rouge,

430 caisses de 12 bouteilles, vin rouge St Julien, à vendre par V & E MAIGNAN,

8 juillet 85 et 87, rue St Louis

BŒUF—100 barils prime, errée à l'inspection, à vendre par C T BUDDECKER CO,

30 juin 100, rue Tchoupitoulas.

SAVON ITALIEN MEDICINAL DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au dessus de toute contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VERNIS CIRCASSIEN, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints terne, rouges et trop basanés en couleur.

Les préparations du docteur Felix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent

O FARGUE,

Magasin de nouveautés, No 26, rue St Charles, près St Vacquoio. 1mai—3m

CAFE A LOUER.

L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de Café Magnolia, situé rue de la Douane, entre Royale et Bourbon. Pour les conditions, s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co, 29, St Louis

28 juin

(PRIX REDUITS.)

POUR NEW-YORK via LA HAVANE.—Le magnifique steamship, à double machine FALCON, du port de 940 tonneaux, lieutenant H. Rogers, de la marine des Etats-Unis, partira du wharf de la Place d'Armes avec la malle et ses passagers, lundi 28 juillet, à 8 heures précises du matin.

Prix du Passage:

Pour New-York—1re chambre......	$ 50
—— 2de chambre......	40
—— Entrepont (nourri)......	25
Pour la Havane—1re chambre......	40
—— 2de chambre......	30
—— Entrepont (nourri)......	20

Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports du consul espagnol.

Chaque steamship de cette compagnie a un chirurgien à bord. On prendra seulement des espèces comme fret pour la Havane et New-York.

Nul connaissement ne sera signé après le départ du steamer.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie de la malle des Etats-Unis, 93, rue des Magasins.

16 juillet J R JENNINGS, Agent

STEAMERS DU PACIFIQUE—POR-TANT LA MALLE.

Pour la Californie et l'Orégon.—(Par la voie de la Havane et de Chagres.)—Prix réduits—Le beau steamer FALCON, sous le commandement du lieutenant H. Rogers, de la marine des Etats Unis. Ce navire a une double machine, et partira le lundi, 28 juillet, à 8 heures du matin:—Il se relie aux steamers du Pacifique partant de Panama vers le 15 août.

Prix du Passage:

Nouvelle-Orléans à Chagres—Salon $70, seconde chambre $55, entrepont $35

Panama à San Francisco—Salon $225, seconde chambre $225, entrepont $125.

Ce bâtiment se charge du fret pour Chagres.

Pour passage ou fret, s'adresser à

ARMSTRONG, HARRIS & Co, Agents,

19 juil 166, rue des Magasins

Deux voyages par semaine.

Pour la Balise, Passe du Sud-Ouest, Forts et plantations intermédiaires, le vapeur G. W. DOSWELL, Capitaine A. Lazous partira tous les samedis à 10 heures du matin et sera de retour en ville les lundi soir.

Pour le Canal Rappelet.—Le Doswell partira tous les mercredis, à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté à cet effet, continue sa cette navigation pendant toute la saison. S'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à

MINISTER & ANDERSON, 21, Poydras,

BRAND, ADAMS & Co,

4nov 53, Vieille Levée

Pour Liverpool—Le navire fin voilier JAMES PENNELL, capitaine Fuller Fox, est maintenant en charge pour le port ci dessus et partira dans le plus bref délai. Pour fret de 3000 barils de farine ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

H J BAXTER, 79 Commune

ou à J R WHITNEY & Co,

21 juil 61 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire bon marcheur JOSEPH BADGER, capitaine Alexander, partira pour le port ci dessus, dans le plus bref délai. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au poteau No 2, 3eme municipalité ou à H V BAXTER, 79, Commune

Pour Liverpool—Le navire de première classe, fin voilier ART UNION, capitaine Stubbs, est maintenant en chargement pour le port ci dessus et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord au poteau No 15, Seconde Municipalité, ou à H V BAXTER,

79, rue de la Commune, ou à

M B OFFERMANN,

4 juillet 8, rue St-Charles

SANGSUES—SANGSUES.

L. Provost,

RUE ST PIERRE, No 121,

SUCCESSEUR DE M RUSCONI

28000 SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt certifié de la RUE ST PIERRE, 121. 1 mars—1an

Rail Road de Carrollton et de la Nouvelle-Orléans—Nouvel arrangement.—Heures des départs.—Ouverture des Avenues, chemins de fer de Louisiana et Napoléon et réduction des prix à dater du 4 février 1850.

Billet pour toute distance au-dessus de l'Avenue Louisiana, 15 cents

Billet d'enfans de 5 à 12 ans do 10 do

do jusqu'à l'avenue (les enfans moitié prix), 10 do

50 billets pour aller au-delà de l'avenue ou de Carrollton, $6 00

50 billets jusqu'à l'avenue, 4 00

Abonnement personnel par mois, quelque soit la distance, 5 00

Les chars partent du dépôt de la rue Baronne comme suit:

Chars par chevaux 6 1/2 h. A.M. 12 h. et 11 1/2 P. M. do à vapeur toutes les heures de 5 h. A. M. à 8 heures P. M.

DE CARROLLTON.

Chars par chevaux—5 h. A. M. 8 h. et 10 h. P. M. do à vapeur, toutes les h. de 7 h. A. M. à 7 heures P. M.

LIGNE DE LAFAYETTE.

Quelque soit la distance (enfans moitié prix) 10 c.

50 billets, $4 00

Billets personnels par mois, 3 00

Heures de départ.

De Lafayette, en été, 6, 7 et 7 1/2 A. M.

De la rue du Canal do 6 1/2, 7 1/2 et 8 A. M.

Do Lafayette en hyver 7, 7 1/2 A. M.

Do la rue du Canal 7 1/2 et 8 A. M.

Après ce moment les départs se succéderont toutes les 15 minutes jusqu'à 8 heures du soir, moment où les départs deviennent fixes à 8 1/2, 9, 10 et 11 heures P. M. de la rue du Canal et 8 1/4, 9 1/2 et 10 1/2 de Lafayette. JOHN HAMPSON,

4 fev Intendant

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:

Première voiture, à 6 heures A. M.

Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.

Dernière do à 8 1/2 heures P. M.

Départs du bas de la ville:

De la Presse à Coton d'en bas. 3me Municipalité

Première voiture, à 6 heures A. M.

Dernière do à 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.

Dernière do à 8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.

Billets à vendre au No 32, rue des Magasins

22 mars—1an

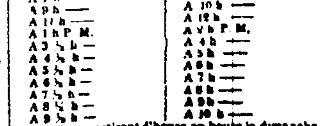

NOUVELLE ORLEANS, MILNEBURG ET LAC PONTCHARTRAIN.

Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangements durant l'Eté pour les départs des chars.

Les chars partent:

Du Lac.	De la Nlle-Orléans.
A 5 h A M.	A 5 h et demie A M
6 h A M	A 6 h et demie A M
A 7 h —	A 8 h —
A 9 h —	A 10 h —
A 11 h —	A 12 h —
A 1 h P M.	A 2 h P. M.
A 3 1/2 h —	A 3 h —
A 4 1/2 h —	A 5 h —
A 5 1/2 h —	A 6 h —
A 6 1/2 h —	A 7 h —
A 7 1/2 h —	A 8 h —
A 8 1/2 h —	A 9 h —
A 9 1/2 h —	A 10 h —

Les chars partiront d'heure en heure le dimanche.

Prix pour aller et revenir, 25 cents.

Un omnibus part tous les quarts d'heures des rues du Canal et Chartres pour le dépôt.

J W SMITH,

20 mars Surintendant.

VIN DE XERES—30 barils,

PICADURA—30 sacs de la Havane,

TABAC A CHIQUER—10 barils de Lilienthal,

CACAO—60 sacs de Guayaquil,

CAFE HAVANE—100 sacs,

SUCRE de la Havane—100 caisses blanc et jaune,

HUILE D'ESPAGNE—170 jarres,

AMANDES à coques dures, écossées, douces et amères,

RIZ CAROLINE—50 boucauts reçus par le brick Alston, et 30 par le brick Palo.

CIGARES—1,000,000 Havane des meilleures marques,

CIGARETTES—Des marques Espanola, Sol, Figaro et Minerva,

GRAINES pour oiseaux—15 barils,

SALSEPAREILLE—10 balles, à vendre par

B VILES,

18 juil 37, Commune

EN MAGASIN—Un assortiment de vins rouges en blancs en barriques et 1/2 barriques, en caisses en grandes et demi-bouteilles, vins de Porto et de Madère, Muscat de Frontignan, liqueurs assorties, absinthe suisse de la marque Berthoud frères, guignolet, eau de fleur d'oranger, bonbons, etc.

A vendre par A COUTIN & RANSON,

28juin 13, Bienville

EN débarquement du navire La Belle Assise, venant de Bordeaux:

64 barriques vin rouge St-Pierre Médoc,

16 do do St-Louis do à vendre par

X LAMBERT,

30 juin 62, rue des Magasins

BOUCHONS—10 balles bouchons, en magasin et à vendre par ... & Co, ... St Louis

30 juin

FRUITS à l'eau de vie, ... marque "Champagne" ... 13, Vieille Levée

18 juin